

ABONNEMENTS

La Feuille prise au bureau... 1 an 6 mois 3 mois... 8 — 3 20 1 80

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements : WOLFRATH & SPERLÉ Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu : Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-B., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENVOYÉS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 8 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes... 50 ct. 4 et 5 lignes... 60 ct. 6 et 7 lignes... 75 ct.

BUREAU DES ANNONCES : 3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHÂTEL

A louer aux Falyhs, appartements de trois et quatre chambres et dépendances, eau.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'UN CHAMP à Montmollin

Le samedi 14 septembre 1901, dès les 8 heures du soir, dans le restaurant HEIMANN, à Montmollin, l'hoirie de M. Philibert Perret, à Chaux-de-Fonds, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, l'immeuble suivant du cadastre de Montmollin: Les Piécettes, champ de 2515 m<sup>2</sup>

IMMEUBLE

A vendre ou à louer, à Neuchâtel, une maison bien située, avec jardin et dépendances. S'adr. Étude A. Vuithier, not., Terreaux 8, Neuchâtel. c.o.

Propriété à vendre

Maison de rapport renfermant quatre logements, bien située, aux Parcs, avec jardin et arbres fruitiers. — Adresser les offres écrites sous A. Z. 693 au bureau du journal.

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTE de BOIS

La commune d'Auvornier vendra par voie d'enchères publiques, dans ses forêts de Cottendart et Chassagne, le jeudi 5 septembre prochain, les bois suivants: 200 stères de sapin, 11 tas de dépouille d'élagage, 8 merrains.

ANNONCES DE VENTE

CONSERVES POUR COURSES

Pâtes pour Sandwich

Pâté Bourguignon à la volaille la boîte à 75 cent. et 1 fr. 30

SUPRÊME DE FOIE GRAS

la boîte à 75, 90 cent. et 1 fr. 10

Déjeuner du chasseur

(purée de gibiers divers) la boîte à 75 cent. et 1 fr. 30

HORS-D'ŒUVRE RUSSE

(Pâté aux Anchois, Thon, Sardines) la boîte 1 fr. 25

PÂTE de VEAU - PÂTE de JAMBON

la boîte de 1/2 livre à 75 cent.

PÂTES ANGLAISES

de Crosse et Blackwell Boeuf, Jambon et Poulet, Harengs, Anchois à 1 fr. 40 la boîte

Jambon et Poulet - Jambon et Langue - Jambon - Beef - Langue - Poulet - Homard

Crevettes - Sardines - Anchois Harengs - Saumon - Gibier à la Diabole, etc. la boîte à 75 centimes

Jambon - Harengs - Jambon et Poulet

à 50 cent. la boîte

PÂTES AMÉRICAINES

Langue - Boeuf - Jambon à 40 cent la boîte

TERRINES DE FOIE GRAS

de Strasbourg ASPICS DE FOIE GRAS

COCHON DE LAIT

Caviar de Russie Saucissons de Gotha

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Cheval à vendre

A vendre un cheval, âgé d'environ 14 ans, bon pour le trait et la course. S'adr. Falyhs n° 30.

PRESSOIRS à RAISINS et à FRUITS



FOULEUSES à RAISINS avec cylindre en bois et en fonte

Machines à boucher les bouteilles GLORIA et autres systèmes

POMPES à VIN

Tuyaux en caoutchouc pour transvases

A l'Agence agricole, faubourg du Crêt 23, NEUCHÂTEL

Schürch, Bohnenblust & C<sup>ie</sup>

Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse. Diplôme d'honneur avec 1<sup>er</sup> prix d'honneur aux expositions de Berne 1895 et Genève 1898.

MANTEAUX IMPERMÉABLES

et pélerines en caoutchouc anglais, qualité garantie, restant souple et sans odeur.

AU MAGASIN

A. SCHMID-LINIGER



Hermann PFAFF & C<sup>ie</sup>

Place Purry 7, NEUCHÂTEL

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Magasin le mieux assorti en montres, pendules de voyage, petites horloges pour étrangers

CHRONOMÉTRIE

Montres de toute complication

BIJOUTERIE — ORFÈVRES

Atelier de réparations

CHAUSSURES

C. Bernard

RUE DU BASSIN (Près du passage du tram)

GRAND ASSORTIMENT DE

Souliers Militaires

aux prix les plus avantageux

FORT RABAIS SUR LES ARTICLES D'ÉTÉ

Souliers à brides jaunes et noirs

Souliers Richelieu et Bottines jaunes et noirs

SOULIERS et BOTTINES LASTING, etc.

ESCOMPTE 5 %

RÉPARATIONS BIEN FAITES

Se recommande, C. Bernard.

NOUVEAU SALON DE COIFFURE POUR DAMES

Rue du Concert 6 (Maison Wolfrath)

INSTALLATION MODERNE

Schampoing soigné à toute heure

au SON, à la GLYCÉRINE, aux JAUNES D'ŒUFS

garanti contre les pellicules séchage au linge

PRIX : 1 Fr. 50

Se recommande, Marie GYGI.

FABRICATION

VENTE et POSE de lames pilschpin et lames sapin. Toutes lames ne sont livrées qu'après avoir passé au séchoir artificiel. Moulures pilschpin, chêne, sapin, pour bâtiments; exécution en tous profils, sur commande.

dressé : USINE MARTI, Maladière 4.

Brodequins militaires et de montagne



Qualités garanties dans tous les prix

Spécialité d'articles garantis imperméables particulièrement recommandés à l'armée 8 médailles or, argent et bronze

G. PÉTREMAND

bottier civil et militaire

MOULINS 15 — NEUCHÂTEL

Maison de confiance, fondée en 1824

Téléphone 362

MAGASIN DE MEUBLES

A. HERTIG

Rue du Temple-Neuf 6

Grande mise en vente de tous les articles en magasin

OCCASION EXCEPTIONNELLE

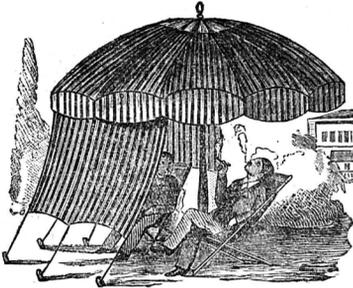
Un wagon chaises de Vienne, première marque, à solder en-dessous du prix d'achat.

Advertisement for ZWIEBACK LAUTROPOL, a nutritive product for children and convalescence. Includes text: 'PRODUIT NUTRITIF de 1<sup>er</sup> Ordre pour ENFANTS, Convalescence, MALADIES & Accouchements, FAIBLESSES, ANÉMIE, etc.'

Au magasin Alf. Zimmermann, Neuchâtel

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & C<sup>ie</sup>

Place du Port



PARASOLS

pour le jardin ou la campagne

Toile très solide

Monture jonc et fer

185 cm., fr. 40.— 230 » » 75.— 290 » avec rideau, » 115.— (comme le cliché)

HOUILLES - COKE - ANTHRACITE

BRIQUETTES DE LIGNITE

Coke patent pour chauffage central

Chez V. Reutter Fils

14, RUE DU BASSIN, 14 — Téléphone 170

CHAUSSURES

Immense choix de chaussures pour enfants, fillettes, garçons, dames et messieurs, à des prix très avantageux.

SOULIERS MILITAIRES depuis fr. 7.50

Pour faciliter l'inventaire, on vendra dès aujourd'hui tous les articles d'été avec FORT RABAIS.

Les genres de chaussures dont on ne renouvellera plus l'assortiment seront vendus au prix de fabrique.

Se recommande,

Emile HUBER

rue du Trésor et place du Marché NEUCHÂTEL

RÉPARATIONS PROMPTES ET SOIGNÉES

BICYCLETTE

Sablons 13, rez-de-chaussée, à gauche

OCCASION

A vendre une bonne bicyclette usagée, pour 100 francs. S'adresser à M<sup>lle</sup> H. de Ribaucourt, professeur de musique, Sablons 13.

Bahut antique

bien conservé, à vendre. — S'adresser rue des Moulins 43.

Boulangerie Robert Schnoiter

Place du Marché

Les lundi et jeudi : Gâteaux au fromage. Tous les jours : Gâteaux aux fruits et divers, au détail. Se recommande, pour faire ou cuire les gâteaux, à toutes personnes : clients réguliers ou non.

Magasin de chaussures H. BAUM

Rue du Seyon - Magasin Wasserfallen NEUCHÂTEL

Représentation des premières fabriques suisses de chaussures :

Bailly, Strub & Glutz, Brauchlin & Steinhauser, etc.

Spécialité du plus fin au plus ordinaire. — Solidité garantie

Ressemelages et Réparations en tous genres, aux prix connus

Rabais au comptant 5 %

A vendre, faute d'emploi,

bon pressoir

d'environ douze gerles. S'adresser à Paul Bachelin, à Auvornier n° 137.

OFFICES PHOTOGRAPHIE VATTINGER

PLACE PIAGET 9<sup>me</sup> ÉTAGE

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

ARTHUR MATHEY

RUE DU SEYON en face de la Boucherie sociale

Régulateurs, Pendules, Réveils. Montres, Chaînes, Bijouterie.

Beau choix dans tous les genres.

Orfèvrerie métal argenté, articles garantis, vendus aux prix de fabrique. Orfèvrerie argent.

ALLIANCES

Garanties. — Prix modérés. — Réparations.

DENTIERS OR

Jules BRUAND, spécialiste

Faubourg du Château 15

AVIS AUX AMATEURS

A titre de réclame

neuves depuis 150 fr.

à pied et à main

avec coffret depuis 120 fr.

Au dépôt de J. REBER

Avenue de la Gare 3, NEUCHÂTEL

LIQUIDATION RÉELLE

Pour cause de cessation de fabrication, on liquidera dès aujourd'hui toutes les marchandises en magasin, consistant en draps unis, chevrote pure laine, milaine pour hommes et pour dames, laine filée du pays et à tricoter. Toutes ces marchandises sont fraîches, de très bonne qualité et seront liquidées au prix de fabrique et même au-dessous.

Se recommande, GYGAX-VIOGET Filature et fabrique de draps et milaines à Boudry.

Bois Bûché

en CERCLES et par STÈRES Houille, Coke, Anthracite belge, Briquettes et Charbon de foyard

J. STAUFFER

Rue du Seyon 20. — Usine mécanique Gare J.-S.

Prompte livraison à domicile — PRIX MODÉRÉS — c.o.

N° 344 - Téléphone - N° 344

Bicyclette

d'occasion, en parfait état, à vendre, faute d'emploi. S'informer au n° 674 au bureau du journal.

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

En cas de décès, s'adresser tout de suite au

Magasin de cercueils

Terreaux 13 Cercueils plombés pour transport, en magasin Téléphone 686

Alfred MARTY

représentant de la maison Th. Eschenmüller, Lausanne et Montreux.

Occasion exceptionnelle Piano noir

à vendre tout de suite. S'adresser Terreaux 13, au magasin, maison Philippin, charbon.

Bon lit

à une place, à vendre faute d'emploi. S'adr. Bérdes 3, 1<sup>er</sup> étage. c.o.

VERMOUTH

de TURIN, 1<sup>re</sup> qualité 1 Fr. 20 le litre, verre compris. Le litre vide est repris à 20 cent.

Au magasin de Comestibles

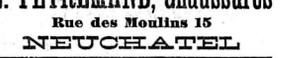
SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

A vendre, lit noyer à une personne, avec sommier. — J.-J. Lallemand 1, 2<sup>me</sup> étage, à droite.

MILITAIRES

protéger le bas de vos pantalons de l'usage, de la boue, de la poussière, par l'emploi des



Wormans' Patent Sportstiefe

Prix: en cuir noir, 3 fr. 25 & 4 fr. 50

G. PÉTREMAND, Chaussures

Rue des Moulins 15 NEUCHÂTEL

SALLE DE VENTE

Ecluse 4

A vendre une grande quantité de lits neufs et d'occasion, canapés-lits, fauteuils, divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes, commodes, lavabos, secrétaires, buffets de services, guéridons, fumoirs, étagères, réfrigérateurs, glaces et potagers. On se charge de réparations de meubles en tous genres.

Se recommande, Samuel RENTSCH.

Pour cause de départ LIQUIDATION

prompte et réelle de tous les articles, tels que :

Rubans - Dentelles BRODERIES GARNITURES Coupons soies et velours Corssets, Tabliers, Bas, etc.

MAGASIN DE SOLDES

Flandres 3

AUX jardiniers et propriétaires

On offre à vendre tuteurs de toutes dimensions, livrables à volonté. S'adresser au caissier communal, à Valangin.

CHASSE Achat, vente, échange DE FUSILS DE CHASSE D'OCCASION Ch. PETITPIERRE & FILS

POUDRES FÉDÉRALES A vendre un bon gros CHEVAL de trait, à choix sur trois, garanti franc de collier.

JAMES ATTINGER Librairie-Papeterie. Neuchâtel Articles et fournitures pour la peinture, la pyrogravure et la photominiature.

1000 quintaux de foin première qualité, à vendre, livrable dans toutes les gares du vignoble.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS GRAND et BEAU CHOIX pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton Rue Pourtalès n° 9 et 11, 1er étage

ON DEMANDE A ACHETER BOUTEILLES VIDES On désire acheter d'occasion des bouteilles vides en bon état.

AVIS DIVERS Mlle H. de Ribaucourt professeur de musique recommencera ses leçons le lundi 2 septembre.

Ecole-Chapelle de Flandres Rentrée mardi 3 septembre Ecole du dimanche, 9 heures du matin.

PENSION-FAMILLE FRANÇAISE à proximité de l'Académie et de l'Ecole de commerce. Vie de famille, confort moderne.

CONCOURS M. Alfred Lambert, voiturier, met au concours les travaux suivants pour la reconstruction de ses bâtiments rues Saint-Naurice et Saint-Honoré.

Mlle de Chimkewitz Avenue du 1er Mars 10 recommencera ses leçons de musique dès le 2 septembre.

PENSION-FAMILLE Rue Pourtalès 6, 2me étage. c.o. Leçons et préparations de LATIN, GREC, FRANÇAIS

Cithariste B. KUFFER-BLOCH Poteaux 2 Leçons de zither, mandoline et guitare. Vente d'instruments.

Société des Papeteries Méridionales Les porteurs d'obligations 4 1/2 % de notre Société, emprunt 1897, sont informés que le coupon au 1er septembre prochain, de 1 fr. 25, est payable sans frais à l'échéance.

Restaurant - Jardin du Mail CONTINUELLEMENT OUVERT Magnifique but de promenade. Vins du pays et étrangers, 1er choix.

Drame de la Passion à Selzach 1901 près Soleure 1901 Jours des représentations: Juin: 16, 23, 30. Juillet: 7, 14, 21, 28, 30.

AVIS AUX AMATEURS DE QUILLES HOTEL VEILLARD, à ENGES DIMANCHE et LUNDI 1 et 2 septembre GRANDE VAUQUILLE Valeur exposée: fr. 250 en espèces.

D'A. CORNAZ Mlle BERTRAND Comba-Borel 17 reprendra ses leçons de musique le lundi 2 septembre.

ECOLE ENFANTINE Mlle Ruth JEANNOT Cité de l'Ouest 2 a recommencé ses leçons de zither et guitare.

CHANGEMENT DE DOMICILE Le soussigné a l'honneur d'informer le public et sa clientèle en général, qu'il a transféré son domicile à la rue de l'ancien-Hôtel-de-Ville 3.

ECOLE ENFANTINE frcebélienne L'école de Mlle Laure Jeanneret se rouvrira lundi 2 septembre, rue de l'Hôpital n° 3, 1er étage, à gauche.

Goûters complets avec gâteaux de fruits, croutets aux fraises ou beignets à 1 fr. à l'Hôtel Fillieux, à Marin

PENSION On demande de bons pensionnaires pour la table. Cuisine soignée. S'adresser Terreaux 7, 1er étage, à gauche. c.o.

Jacques Kissling Neuchâtel, Terreaux 5, 2me étage, se recommande à tout le monde pour la reliure des journaux et revues de fin d'année 1900.

Mlle Clara DUBIED reprendra lundi 2 septembre ses leçons de piano et de solfège Rue J.-J. Lallemand 9

MARIAGE Une demoiselle russe, de 22 ans, orpheline, avec une fortune de 50,000 fr., désirant se créer un foyer dans la Suisse française, cherche à faire la connaissance d'un monsieur bien établi, âgé au plus de 30 ans.

Mlle L. WANZENRIED reprendra ses leçons de piano dès le 2 SEPTEMBRE PORT-ROULANT 2

Mlle B. MURISSET, faubourg de l'Hôpital 14, a repris ses leçons de zither, mandoline, harpe et guitare.

LA VIOLETTE sont priées de se faire inscrire chez Mlle Muriset, faubourg de l'Hôpital 14. Zither, mandoline, guitare.

CAFÉ SUISSE Place-d'Armes TRIPES tous les SAMEDIS Consommations de 1er choix

qui cependant peut se faire sans la moindre difficulté, c'est de poser la question de la conciliation et d'en commencer la discussion. Nulle part, cette tentative ne pourrait se faire plus utilement qu'en Belgique, centre de l'action diplomatique des Boers et, depuis son origine, comme Etat moderne, en relations d'amitié avec l'Angleterre.

1. Le plus grand succès que les Boers pourraient obtenir — succès d'ailleurs impossible — ce serait de chasser les Anglais du territoire des deux républiques. Le pays, dans ce cas, resterait sans ressources pour faire face aux ruines qu'y a accumulées la guerre.

2. Examiné au point de vue du droit international, la continuité de l'existence des deux républiques et la nullité de l'annexion proclamée par les Anglais sont hors de doute. Pourquoi l'annexion n'a-t-elle pas été notifiée aux puissances? Evidemment parce que, d'après les textes mêmes des proclamations, cette annexion était uniquement basée sur la conquête et que la conquête n'était qu'imaginaire.

3. L'état de choses ainsi fixé est avantageux pour les Boers, à moins qu'ils ne s'obstinent à réclamer l'indépendance absolue des deux républiques, réclamation à laquelle il ne pourrait plus être fait droit. Un traité de paix où les Boers reconnaîtraient l'annexion comme légale procurerait probablement à leurs descendants un sort plus enviable, au point de vue prospérité, que celui qui fut réservé jusqu'ici aux Transvaaliens et aux Orangistes.

4. Les Anglais, en menaçant de confisquer les propriétés des chefs boers, ont en même temps déclaré que les droits de propriété des Boers soumis resteraient intacts. Or, presque tout le territoire des deux républiques est occupé par les fermes des Boers, qui, sous la domination anglaise, acquerraient, sans doute, une très grande valeur.

Ces observations n'ont pas, cela va de soi, la prétention de servir de bases à un traité de paix. Leur seul but est de fournir la preuve de la possibilité de concilier les intérêts boers et les intérêts anglais. Veuillez agréer, etc. X.

L'« Indépendance » ajoute que les idées exprimées dans cette lettre se rapprochent des siennes, bien qu'elle n'en approuve pas tous les détails.

NOUVELLES POLITIQUES LA GUERRE ANGLO-BOER On mande du Cap à la « Daily Mail » que les commandos rebelles sous les ordres de Transvaaliens et d'Orangistes infestent le nord-ouest de la colonie du Cap.

France La seule congrégation dont on puisse dire et déjà affirmer avec certitude qu'elle ne demandera pas l'autorisation et qu'elle s'expatriera en masse, ce sont les bénédictines et bénédictines de la congrégation de France.

Ces bénédictines ont pour supérieur général l'abbé de Solesme dom Alexis Delatte. C'est ce prêtre qui, en revenant de Rome, aurait fait, il y a quelques semaines, à un rédacteur de l'« Eclair », des déclarations belliqueuses que l'on connaît.

On prête au supérieur général de l'ordre l'intention de donner à cet exode un caractère particulièrement théâtral. Tous les bénédictines et bénédictines, à l'expiration du délai légal, se réuniraient à Solesme pour prendre en masse le chemin de la frontière, au risque et peut-être avec le secret désir de causer

sur sa route quelques embarras au gouvernement, par les manifestations de sens divers que cette procession vers l'exil ne manquera point de provoquer.

Le plus curieux, c'est que cette idée en tout cas originale et pittoresque aurait été suggérée au farouche dom Delatte par le souvenir de la grève du Creusot, où le mineur socialiste Maxence Roldes avait imaginé une promenade sensationnelle du même genre du Creusot jusqu'à Paris.

Serbie Le gouvernement serbe a réduit, autant que possible, les dépenses dans son projet de budget de 1902, établies au chiffre de 69 millions; plus de 5 millions ont été économisés dans le budget du ministère de guerre.

Le « Tagavinski Glasnik », organe de l'élément commercial, trouve le chiffre de dépenses encore trop élevé, car à son avis, les recettes du Trésor ne pourront dépasser 65 millions.

Maroc Le délai de quinze jours fixé pour le règlement de l'affaire de deux sujets espagnols retenus prisonniers au Maroc est écoulé. Mais le gouvernement marocain ne retrouve plus ses prisonniers, et l'on prévoit des complications.

Chine Une dépêche de Pékin à « Times » datée du 27 août, dit que Li-Hung-Chang a informé le doyen du corps diplomatique que les plénipotentiaires chinois ont reçu pleine autorisation de signer le protocole et demandent aux ministres de bien vouloir fixer la date de la signature.

L'édit interdisant l'importation d'armes et de munitions a été soumis le 27 aux ministres. Pour achever le protocole, il manque encore deux édits qui devront être approuvés par les représentants des puissances.

Venezuela et Colombie Le « New-York Herald » publie une dépêche de Colombie annonçant que la guerre entre le Venezuela et la Colombie est maintenant effective, qu'il n'y a pas eu de déclaration de guerre et qu'il n'y en aura pas, vu qu'elle est inutile.

Le « Général-Pinson », l'ex-« Namouna », ajoute cette dépêche, est encore à Savannah. Le gouverneur de Panama, le général Alban, venu dans ce port pour chercher des renforts et des ressources, est à bord, mais il ne peut partir faute d'officiers. Quand le général Jeffries fit partir ce vaisseau de Colon, il y avait un seul officier à bord, qui, un jour après le départ, devint fou, et le chef mécanicien seul était incapable de suffire à tout.

Le général Jeffries, le négociateur de la vente du yacht « Namouna » à la Colombie, a quitté Savannah précipitamment. M. Calderon, le candidat conservateur à la présidence du Nicaragua, qui n'a jamais voyagé en mer, va probablement commander le bateau.

La situation dans l'isthme est extrêmement menaçante. Une personne qui vient d'arriver dit avoir visité un camp où un millier d'insurgés se sont retranchés d'une façon si ingénieuse que même des forces cent fois plus considérables seraient incapables de les en déloger. Les insurgés montrent encore de l'hésitation à attaquer Colon, ce qui est dû à leur manque de fusils et de munitions.

Ils attendent de grosses provisions à brève échéance. Un autre télégramme du « Herald » donne le président comme très déçu de ne l'être point suivi par les gouvernements de l'Equateur et du Nicaragua dans la guerre contre la Colombie.

L'inoculation de la tuberculose Le docteur Garnault écrit de Berlin au « Temps »: J'ai eu, samedi soir, un entretien qui a duré près de deux heures avec le professeur Koch. M. Koch parlait le lendemain en villégiature et m'a reçu avec la plus extrême bienveillance.

Général l'un et l'autre pour exprimer notre pensée en allemand ou en français, nous avons employé l'anglais, que nous parlons couramment, sinon purement. Je suis extrêmement embarrassé pour traduire la pensée de M. Koch. En effet, comme cela est légitime et naturel, M. Koch désire contrôler ce que je pourrai publier au sujet de notre entretien.

Je ne voudrais pas que la moindre parole, sortie à la légère de ma bouche, empêchât M. Koch de donner à la publication que je prépare son cachet d'authenticité scientifique; ce serait lui faire perdre toute sa valeur. Je publierai ce travail ultérieurement dans une revue scientifique française, avec un délai de quatre à cinq semaines. Je me bornerai ici à indiquer brièvement les résultats de ma démarche et un très petit nombre d'affirmations de

M. Koch qui sont très nettes dans mon esprit et sur lesquelles toute espèce de contestation me paraît impossible. Il est inutile de dire que M. Koch maintient toutes ses idées, qui forment, je le reconnais très volontiers, un système scientifique extrêmement solide. Tous les cas d'infections accidentelles contractées pendant les nécropsies sont explicables, pour Koch, sans qu'il soit obligé de rien céder de sa théorie.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE Le roi ne peut point faillir. — Un amusant procès s'est déroulé ces jours derniers à Chelmsford (Angleterre). L'affaire était banale: un chauffeur accusé de faire plus de 12 milles réglementaires à l'heure. Mais l'avocat, se levant, dit: « Il y a ici à Sandringham un grand personnage qui, les jours nous l'apprennent, va souvent à 17 milles à l'heure, et on ne lui dit rien! »

Alors le greffier, se levant: « Je crois être autorisé à dire, s'écria-t-il, en faveur de Sa Majesté, qu'elle ne peut point faillir. » (That he can do no wrong.) Hilarité dans l'auditoire.

Nous venons de très loin, c'est bien ennuyeux! Nous ne pouvons pourtant pas renporter cette armoire.

Enfin, après quelques minutes d'hésitation, le brave homme consentit à la leur laisser monter. Il poussa même l'amabilité jusqu'à leur donner trois francs de pourboire.

Le soir venu, le cambrioleur qui se trouvait dans le meublerie sortit et se mit au travail.

On sait le reste. Ajoutons que ce dernier n'était autre qu'un ancien valet de chambre de M. X... que celui-ci avait dû congédier. Il savait que son ancien maître, en partant à la campagne, laissait la clef de son appartement au concierge et avait ingénieusement tiré parti, ainsi qu'on l'a vu, de ce renseignement.

Espérances royales. — On écrit de La Haye aux « Débats »:

« La reine et le prince des Pays-Bas devaient aller ensemble à Oldenbourg à l'occasion d'un baptême. La reine devait être marraine. Mais le prince des Pays-Bas est parti seul. Le médecin de la cour, appelé au Lou, a déconseillé le voyage, et l'on a annoncé que c'était à cause d'un refroidissement. Au lendemain, cependant, la reine se promenait en voiture découverte, et quoique le temps soit très doux, cette promenade a commencé à éveiller des soupçons. Depuis, on a appris que la Société de la Haye « le travail nobilité » avait reçu de la reine la commande d'une layette complète et que plusieurs dames prétaient leur concours pour ce travail. On devrait donc s'attendre avant longtemps à une communication officielle.

Un Saint consacré. — Les fêtes religieuses organisées à Palerme en l'honneur de saint Alphonse de Liguori ont été troublées par un incident très grave. Alors que Mgr Crisafî, directeur de la « Sicilia cattolica », venait de finir le panégyrique du saint en présence d'une foule considérable assemblée dans l'église de Saint-Hippolyte, plusieurs personnes se mirent à siffler et les cris: « A bas saint Alphonse ! » furent poussés. Une violente bagarre se produisit alors; des coups furent échangés, le sang coula et le cardinal Cesia, qui présidait la cérémonie, s'évanouit. La force publique, requise par un vicaire, pénétra dans l'église, procéda à diverses arrestations et l'ordre finit par être rétabli. Parmi les personnes arrêtées — des socialistes en général — se trouvent deux rédacteurs de la « Battaglia », le journal dont la polémique contre les honneurs rendus au saint avait provoqué l'incident. Les deux journalistes ont déclaré qu'ils n'étaient arrivés à l'église que lorsque l'incident s'était déjà produit et pour pouvoir en rendre compte.

Un duel tragique. — Le prince Alexandre Sayn-Wittgenstein-Berleburg, adjudant aux gardes du corps circassiens, a trouvé la mort dans une rencontre avec le prince Anatole Wladimirovitch-Bariatinsky, aide de camp du tsar. Le duel a eu lieu dans la propriété de Wittgenstein, près de la station de Siverskaya, aux environs de Saint-Petersbourg. Le prince Alexandre, qui avait reçu une balle dans le ventre, put se rendre jusqu'à Siverskaya, en soutenant ses épaules avec ses mains; il succomba en entrant dans un pavillon de la gare. Les obsèques du malheureux ont été célébrées en présence d'une assistance nombreuse comprenant des officiers, des gardes et des fonctionnaires de la cour. De magnifiques couronnes, parmi lesquelles celles de l'impératrice Marie-Fédorowna, du ministre de la cour et du frère du prince, ornaient le catafalque.

La grève des aciéries. — M. Pierpont Morgan a renoncé au projet qu'il avait de faire reprendre, lundi matin, le travail dans les usines de Mac-Keesport. Le maire de cette ville ayant créé un corps spécial de constables composé de cent grévistes en vue précisément d'empêcher la reprise du travail, la décision de M. Morgan, si elle avait été maintenue, aurait certainement provoqué des troubles sérieux. D'autre part, un télégramme de Pittsburg annonce que des efforts sont faits afin d'arriver à un arrangement, même en passant par-dessus la tête de M. Shaffer, directeur de la grève. La base de l'entente proposée par les ouvriers serait le retour au « statu quo » existant avant le 7 juillet. D'autre part, le « New-York Sun » dit que M. Shaffer, se rendant compte qu'il court à une défaite certaine, désire à tout prix négocier un arrangement, pourvu toutefois qu'il soit honorable. Il espère avoir un nouvel entretien avec M. Pierpont Morgan.

Un centenaire. — Du « Figaro »: Le 11 août 1801, Paris fut émerveillé par un spectacle étrange. Dans la soirée,

les salons et le jardin de Seignelay, rue Saint-Dominique, s'illuminèrent tout à coup de feux dont l'éclat dépassait tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

C'était le premier essai de l'éclairage au gaz, dont l'inventeur, Philippe Lebon, venait de publier une brochure dans laquelle il annonçait tout ce qu'on pouvait attendre de sa découverte, sous ce titre: « Thermolampes ou poêles qui chauffent, éclairent avec économie, et offrent, avec plusieurs produits précieux, une force motrice applicable à toute espèce de machines. »

Tout y était prévu, jusqu'aux moteurs à gaz, à la mode depuis quelques années seulement!

Mais le succès de cette invention fut éphémère. Paris oublia vite Philippe Lebon qui, ruiné par ses recherches et ses essais, alla mourir de désespoir et de misère dans un coin de campagne, tandis que Windsor, reprenant pour son compte la découverte, la lançait avec un plein succès à Londres en 1804 et... à Paris en 1818.

Qui connaissait ici le pauvre Lebon? Pas même les habitants de la rue des Batignolles qui porte son nom.

Une vie selon la nature. — Les habitants d'Esdaale, en Ecosse, ont parmi eux, depuis quelque temps, un étrange visiteur, ou plutôt une visiteuse. Il s'agit d'une jeune femme, plutôt jolie, dit la chronique locale, et pouvant avoir 23 ou 24 ans. On la vit apparaître un jour, sans aucun vêtement de rechange, et s'installer près du château d'Ardrinaddy, où elle vit à la belle étoile, sans abri d'aucune sorte. La jeune femme se nourrit de coquillages qu'elle ramasse sur la grève et de baies sauvages qu'elle cueille dans les champs. Les autorités locales lui ont offert de l'assister, mais sans succès. Son seul passe-temps est de prédire l'avenir aux habitants du pays. Mais quand ces mêmes autorités locales ont voulu lui persuader d'aller exercer ses talents ailleurs, leurs efforts n'ont pas été couronnés de plus de succès que quand ils s'offraient de la secourir. La jeune femme se trouve bien où elle est, et, paraît-il, il n'existe pas de loi qui puisse la forcer à déguerpir.

Une méprise. — Les Anglais savent parfois s'égarer entre eux aux dépens de leurs généraux. Dans un de leurs journaux militaires les plus considérables on trouve l'historiette suivante: Le général Methuen chevauchait à la tête d'une colonne, quand un scintillement subit, dans la plaine, le fit brusquement s'arrêter. « Un poste optique qui veut communiquer avec nous! — s'écria lord Methuen; — que l'on fasse avancer la section héliographique. » Ainsi fut fait; mais en vain cette dernière essayait-elle d'interpréter les signaux bizarres qui lui étaient transmis; elle dut bientôt y renoncer. Un officier fut alors détaché en parlementaire vers le point lumineux, et il ne tarda pas à se trouver en présence d'une botte métallique de conserves laissée là par les Boers, et sur laquelle miroitaient les feux du soleil.

Machines à coudre... pour chirurgiens. — La Faculté de médecine de Paris vient de décerner un prix à l'inventeur d'une machine à coudre. Ce n'est pas que la chirurgie, qui est déjà à la mode, ait décidé par là d'encourager les modes, car la machine qui a attiré l'attention de la Faculté est spécialement destinée à recoudre la loge humaine. Le chirurgien, après avoir rapproché les lèvres d'une blessure, n'aura plus qu'à y appliquer la machine susdite, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, les anciens points de suture seront remplacés par une élégante piqure à la mécanique. Ce sera du travail propre, rapide et régulier, ne devant, paraît-il, laisser presque aucune trace sur la peau. Encore un peu et il sera de la dernière élégance de porter ostensiblement une couture à la machine, et il n'y aura plus lieu de parler de la loge humaine, à qui les réparations et les raccommodages ne feront qu'apporter un embellissement.

Travail féminin. — On écrit au « Bulletin commercial suisse »: « Un conflit qui a surgi entre patrons et ouvriers horlogers, à Bienne, a donné lieu à la publication du texte d'une convention, et de deux projets de convention, rédigés et proposés par le syndicat ouvrier, et qui tous trois contiennent, entre autres, une clause excluant le travail féminin pour la partie de remontage. Qui donc conseille aux ouvriers cet exclusivisme injuste privant leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles d'un gagne-pain honnête, relativement lucratif et facile? Le nombre des femmes dépasse en Suisse de 50,000 celui des hommes. Ce sont de ce chef, et forcément, 50,000 femmes condamnées au célibat, et il faut admettre que l'immense majorité d'entre elles, qui doivent vivre du fruit de leur travail, appartiennent à la classe ouvrière. Les meneurs de ceux qui, dans ces conditions et sous prétexte de concurrence, cherchent à priver les femmes d'un gagne-pain facile et honnête, sont de tristes philanthropes; ils ont la bouche pleine des mots: égalité, fraternité, humanité, et jettent dans la misère, d'ailleurs, celles qui ne cherchent pas le travail pour le seul plaisir de faire la concurrence aux hommes. »

« C'est parfaitement juste; — ajoute à ce qui précède la « Tribune de Lausanne »; — si les femmes veulent travailler dans les fabriques et s'adonner aux travaux jusqu'ici exécutés par les hommes seuls, on ne sait de quel droit, sinon celui du plus fort, les hommes les en empêcheraient. Mais nous ajouterons: Comment se fait-il que les femmes se plaignent tant de la difficulté pour elles de gagner leur vie, quand nos maîtresses de maison n'arrivent pas à se procurer de bonnes domestiques, des tailleuses et des lingères qui sachent leur métier? »

Ciment, chaux et gypse. — A la réunion de la Société des fabricants de ciment, chaux et gypse de la Suisse, M. Zurlinden, d'Aarau, a fourni des données

intéressantes émanant de l'administration des douanes suisses, d'où il résulte que l'on importe annuellement en Suisse pour plus de 3 millions de francs, chaux et gypse. L'Allemagne expédie beaucoup de Portland, l'Autriche une petite quantité des produits ci-dessus; l'Italie nous fournit un peu de chaux et de Portland. L'importation la plus considérable provient de la France, qui nous expédie pour environ 2 millions de francs et ciment par an, dont environ 1,200,000 fr. de ciment prompt et lent, et 800,000 fr. de chaux.

M. Zurlinden ajoute qu'ensuite d'une entente entre les fabricants suisses et la Société des fabricants d'Allemagne, l'importation allemande a cessé en partie et disparaîtra complètement à partir du 1er janvier prochain. Par contre, l'importation française ne peut être combattue que si la fabrication indigène est soutenue par MM. les ingénieurs et architectes de la Suisse. Il résulte des données fournies par M. le prof. Tetmayer que les produits suisses sont reconnus aujourd'hui supérieurs à tous les produits étrangers.

BERNE. — La commission du Grand Conseil pour le décret concernant la répartition des arrondissements électoraux pour les élections du Grand Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas entrer en matière sur les propositions du Conseil d'Etat, c'est à dire de maintenir la répartition actuelle.

VAUD. — Un accident qui aurait pu être plus grave est arrivé lundi vers 2 heures après-midi, à Curmains. L'artillerie du 3e régiment combiné avait formé le parc, avec le bataillon 8 comme soutien. Les hommes avaient allumé leurs feux pour se sécher. Un soldat imprudent, qu'on n'a pas encore découvert, jeta une cartouche dans le feu; celle-ci fit explosion et le culot vint frapper un caporal de la 4e du 8, traversant la jambe au-dessous du genou. Les médecins du bataillon, MM. le capitaine A. Milliquet et le 1er lieutenant A. Vernet, procédèrent immédiatement à l'extraction du projectile qui ne se fit pas sans de vives douleurs, a dit le patient, et ordonnèrent son transport immédiat à l'Hôpital cantonal. Le soir les médecins de cet établissement ont examiné la blessure aux rayons X; il n'y reste aucun écart de projectile. Le blessé en sera quitte pour quelques jours de repos.

Mais du moment que vous dites qu'il n'y en a pas, nous regrettons, il va sans dire, d'avoir pensé qu'il y en avait.

CHRONIQUE LOCALE

Escroquerie. — Nous apprenons qu'un hôtel de notre ville, très fréquenté des étrangers ces temps, a été victime d'un vol audacieux. Un étranger, aux allures élégantes, a présenté un chèque sur la Banque d'Angleterre d'une certaine importance qui a été reconnu faux. On ne saurait assez mettre en garde les industriels et les commerçants contre ces individus qui pratiquent un peu partout à cette saison.

DERNIÈRES NOUVELLES

Clermont-Ferrand, 28 août. Le syndicat des fabricants de coutellerie de Thiers a décidé, par 73 voix contre 14, de refuser le travail aux ouvriers et moutiers, syndiqués ou non, à partir du 31 août prochain. Si cette décision est mise à exécution, près de dix mille ouvriers se trouveront sans travail. Le conflit provient de ce que les ouvriers refusent de reconnaître le syndicat patronal.

Londres, 28 août. Une dépêche de Saint-Petersbourg au « Daily Mail » réédite le bruit suivant lequel la question sud-africaine serait agitée dans l'entrevue avec le tsar et l'empereur Guillaume, le tsar paraissant actuellement disposé à intervenir. La question serait également traitée en France. Enfin le tsar informerait personnellement le roi Edouard, à Fredensborg, de l'état des pourparlers à ce sujet.

Paris, 28 août. Un télégramme de Durban à la « Liberté » dit que plusieurs petites troupes boers venant du Drakensberg sont entrées dans le Natal en traversant la frontière entre Charlestown et Laing's Neck. Des fermiers hollandais les attendaient pour leur fournir des chevaux et des vivres. Plusieurs de ces derniers ont pris les armes et se sont joints aux Boers. On dit que tout est préparé pour une insurrection générale dans le Natal.

New-York, 28 août. Une dépêche de Colon au « New-York Herald » dit que 2000 révolutionnaires venant de Colombie ont envahi le Venezuela. On leur attribue le dessein d'espérer de renverser le président Castro, puis d'aller au Nicaragua dans un but identique.

New-York, 28 août. Des télégrammes de Colon et de Panama au « New-York Herald » annoncent que l'état de guerre sans déclaration préliminaire existe entre la Colombie et le Venezuela.

Paris, 28 août. On télégraphie de New-York à la « Liberté » que le Nicaragua et l'Equateur ont donné à la Colombie l'assurance qu'ils garderaient la plus stricte neutralité dans le conflit entre cette nation et le Venezuela.

Des lettres particulières qu'on vient de recevoir de l'Amérique centrale parlent d'une grave défaite que les insurgés colombiens auraient essuyée.

Bâle, 29 août. Le nombre des victimes de la catastrophe de mercredi est actuellement de 9, dont 3 morts. Les travaux de déblaiement ont continué toute la nuit; il y avait 70 hommes sur les lieux.

Winterthur, 29 août. L'assemblée de la société suisse des pasteurs de l'Eglise réformée, qui est réunie ici, l'ordre du jour de mercredi portait l'enseignement des catéchumènes et la confirmation à l'époque actuelle. M. le doyen Fay, de Russikon, et le pasteur Brœnli, de St-Gall, ont présenté des rapports qui ont donné lieu à des discussions animées. Lausanne a été désigné comme lieu de la prochaine réunion.

M. le professeur Kesselring, de Zurich, a rapporté sur l'activité du comité de bienfaisance. Après un rapport de M. Wissmann, de Zurich, l'assemblée a voté un subside pour couvrir les frais nécessités par l'élaboration d'un mémoire au sujet de la législation en matière de mariage.

Vienne, 29 août. M. Constans, passant ici dans son voyage à Paris, a dit à un personnage du monde diplomatique qu'il croit à une issue heureuse du conflit franco-turc dans un temps assez proche, bien que lui-même ait dû employer des mesures énergiques.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL le journal le plus répandu en ville, au vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

intéressantes émanant de l'administration des douanes suisses, d'où il résulte que l'on importe annuellement en Suisse pour plus de 3 millions de francs, chaux et gypse. L'Allemagne expédie beaucoup de Portland, l'Autriche une petite quantité des produits ci-dessus; l'Italie nous fournit un peu de chaux et de Portland. L'importation la plus considérable provient de la France, qui nous expédie pour environ 2 millions de francs et ciment par an, dont environ 1,200,000 fr. de ciment prompt et lent, et 800,000 fr. de chaux.

M. Zurlinden ajoute qu'ensuite d'une entente entre les fabricants suisses et la Société des fabricants d'Allemagne, l'importation allemande a cessé en partie et disparaîtra complètement à partir du 1er janvier prochain. Par contre, l'importation française ne peut être combattue que si la fabrication indigène est soutenue par MM. les ingénieurs et architectes de la Suisse. Il résulte des données fournies par M. le prof. Tetmayer que les produits suisses sont reconnus aujourd'hui supérieurs à tous les produits étrangers.

BERNE. — La commission du Grand Conseil pour le décret concernant la répartition des arrondissements électoraux pour les élections du Grand Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas entrer en matière sur les propositions du Conseil d'Etat, c'est à dire de maintenir la répartition actuelle.

VAUD. — Un accident qui aurait pu être plus grave est arrivé lundi vers 2 heures après-midi, à Curmains. L'artillerie du 3e régiment combiné avait formé le parc, avec le bataillon 8 comme soutien. Les hommes avaient allumé leurs feux pour se sécher. Un soldat imprudent, qu'on n'a pas encore découvert, jeta une cartouche dans le feu; celle-ci fit explosion et le culot vint frapper un caporal de la 4e du 8, traversant la jambe au-dessous du genou. Les médecins du bataillon, MM. le capitaine A. Milliquet et le 1er lieutenant A. Vernet, procédèrent immédiatement à l'extraction du projectile qui ne se fit pas sans de vives douleurs, a dit le patient, et ordonnèrent son transport immédiat à l'Hôpital cantonal. Le soir les médecins de cet établissement ont examiné la blessure aux rayons X; il n'y reste aucun écart de projectile. Le blessé en sera quitte pour quelques jours de repos.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Chasse. — La chasse à la plume sera ouverte cette année du 16 septembre au 30 novembre, sauf dans la région de la montagne de Boudry, où elle est interdite. La chasse à la perdrix est autorisée du 16 au 30 septembre.

Les pièces d'un tout petit procès. — Nous lisons dans le « Neuchâtelois » du 28 août: « Le rédacteur de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », dans ses « Propos variés », me fait l'honneur de s'occuper de ce que j'ai écrit à propos de l'impôt. J'en serais très flatté si cet excellent monsieur avait la bonne foi de ne pas me prêter des propos et des intentions qui ne sont pas les miens. Il dit que je me suis égayé des efforts du comité protestataire; — je n'ai jamais été plus sérieux. Il prétend que j'ai conclu que les pétitionnaires ne doivent pas être nombreux; — je n'ai pas conclu, j'ai posé une question.

« Après ça, que l'auteur des « Propos variés », que je n'aurais jamais connu si résolu ni si belliqueux, veuille bien mettre un peu de son ardeur à obtenir ce que je demandais: la publication avec les signatures des pétitionnaires, du chiffre sur lequel chacun d'entre eux entendait payer l'impôt; ça lui sera facile. N'a-t-il pas un de ses patrons dans le comité? — Après, nous discuterons. »

Oh! non, Monsieur, nous ne discuterons pas. Avec l'excellence des intentions dont témoignent vos lignes et l'expression tout aimable que vous avez su y donner, il y aurait inégalité, vous comprenez?

Nous nous bornerons donc à reproduire le passage du « Neuchâtelois » du 21 août, sur lequel sont basées les appréciations auxquelles vous trouvez à redire. Voici votre prose ingénue: « La pétition a été lancée, elle devait être retirée le 17 août pour être remise à son adresse; mais le comité d'action a prolongé le délai primitivement fixé. Serait-ce peut-être qu'on n'a pas atteint au chiffre de protestataires sur lequel on avait compté? »

« De sorte qu'à l'heure présente, nous ne savons pas encore le chiffre des pétitionnaires: c'est une indication qui ne manquera pas d'intérêt. »

Aux lecteurs, Monsieur, de juger jusqu'à quel point notre bonne foi était en gagée au moment où nous avons cru devoir éplucher à cet égard les documents sérieux et votre esprit questionneur.

Les deux cadavres qui ont été retirés des décombres ont été déposés dans un hangar derrière le bâtiment. Une foule énorme se presse vers le lieu de la catastrophe. Les pompiers continuent les travaux de déblaiement. On craint qu'il n'y ait encore plusieurs victimes sous les décombres.

Le conflit franco-turc Constantinople, 28 août. Le départ de M. Constans s'est effectué de la façon la plus imposante. Le personnel de l'ambassade et celui du consulat au complet, les officiers du stationnaire et un grand nombre d'amis et de curieux ont accompagné l'ambassadeur et Mme Constans jusqu'à la gare. Le sultan avait cependant fait tous ses efforts pour empêcher le départ de l'ambassadeur français. Tout d'abord, à l'arrivée du « Vautour » dans le port de Constantinople, le ministre des mines et des forêts, Selim pacha, est allé trouver Mme Constans et lui a persuadé d'engager son mari à abandonner son projet de départ, ajoutant que tout serait réglé d'une façon satisfaisante, et même au delà. Mme Constans répondit qu'elle n'avait pas à se mêler de cette question.

Selim pacha renouela sa tentative auprès de l'ambassadeur lui-même, mais sans succès. M. Constans lui ayant déclaré qu'il ne pouvait plus se contenter de promesses, mais que Selim pacha lui remit une déclaration écrite de ce qu'il avait promis, et il réfléchit. Selim pacha répliqua qu'il n'était pas autorisé à donner un engagement écrit.

A l'arrivée à la gare, les mêmes efforts furent tentés, cette fois par Ybrahim bey, maître de cérémonies, envoyé par le sultan auprès de M. Constans, auquel il exprima les regrets de son maître, lui réitérant l'assurance du désir de S. M. d'effectuer le règlement du différend. Tous ses efforts furent vains. M. Constans répondit qu'il ne pouvait plus ajouter foi aux promesses du sultan.

Dès que l'ambassadeur eut pris place à bord du « Vautour », le pavillon de l'ambassade fut amené. Le personnel de l'ambassade resta à Constantinople, mais l'ambassade n'aura aucune relation avec la Porte. M. Constans a en outre notifié son départ aux différents consuls français, leur ordonnant de continuer à assurer comme auparavant la protection des intérêts français.

Bien que la rupture des relations entre la France et la Turquie ait été surtout motivée par le non règlement des questions d'argent, on estime que les difficultés nombreuses auxquelles, depuis quelque temps déjà, se sont trouvés aux prises les intérêts français ont contribué pour une large part à la résolution prise par la France.

La question intéresse du reste les autres puissances; car tous les autres ambassadeurs ont eu également à se plaindre du retard apporté au règlement de plusieurs questions intéressant leurs nationaux, et des entraves apportées aux transactions commerciales par les chicanes soulevées par l'administration des douanes.

On ignore encore exactement la tournure que vont prendre les événements

DERNIÈRES DÉPÊCHES (SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Bâle, 29 août. Le nombre des victimes de la catastrophe de mercredi est actuellement de 9, dont 3 morts. Les travaux de déblaiement ont continué toute la nuit; il y avait 70 hommes sur les lieux.

Winterthur, 29 août. L'assemblée de la société suisse des pasteurs de l'Eglise réformée, qui est réunie ici, l'ordre du jour de mercredi portait l'enseignement des catéchumènes et la confirmation à l'époque actuelle. M. le doyen Fay, de Russikon, et le pasteur Brœnli, de St-Gall, ont présenté des rapports qui ont donné lieu à des discussions animées. Lausanne a été désigné comme lieu de la prochaine réunion.

M. le professeur Kesselring, de Zurich, a rapporté sur l'activité du comité de bienfaisance. Après un rapport de M. Wissmann, de Zurich, l'assemblée a voté un subside pour couvrir les frais nécessités par l'élaboration d'un mémoire au sujet de la législation en matière de mariage.

Vienne, 29 août. M. Constans, passant ici dans son voyage à Paris, a dit à un personnage du monde diplomatique qu'il croit à une issue heureuse du conflit franco-turc dans un temps assez proche, bien que lui-même ait dû employer des mesures énergiques.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL le journal le plus répandu en ville, au vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

Monsieur et Madame Henri Huguenin-Sandoz, à Marin. Monsieur et Madame Emile Sandoz et leurs enfants, à la Courdre, ont la douleur de faire part à leurs parents et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils et petit-fils, HENRI-ZÉLIM

que Dieu a rappelé à Lui, ce matin, à l'âge de 5 mois, après une courte et pénible maladie. Marin, le 28 août 1901. Saint-Math. XIX, v. 14. L'enterrement aura lieu le vendredi 30 août, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire: Marin. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur J.-B. Michel fait part à ses amis et connaissances du décès survenu de sa fidèle et dévouée domestique, Emma NICOLLIER, à l'âge de 46 ans. L'enterrement aura lieu vendredi 30 août, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: rue des Moulins 1.

Bourse de Genève, du 28 août 1901.

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 103.— le kil. Genève, 28 août. Esc. Banq. Com. 3 1/2 %

Bourse de Paris, du 28 août 1901. (Cours de clôture)

8 1/2 Français 101.60 Bq. de Paris 1068.— Consol. angl. 94.25 Créd. lyonnais 1042.— Italien 5 1/2 98.80 Banque ottomane 528.— Hongr. or 4 1/2 99.10 Bq. internat. 374.— Brésilien 4 1/2 66.20 Suez 128.40 Ext. Esp. 4 1/2 71.35 Rio-Tinto 1386.— Turc D. 4 1/2 25.05 De Beers 874.— Portugal 3 1/2 26.05 Ch. Saragosse 200.— Actions 130.— Bq. de France, 77.— Crédit foncier 672.— Goldfield 135.—

AVIS TARDIFS

BRASSERIE HELVÉTIQUE

GRANDS CONCERTS VICTORIA

REPERTOIRE NOUVEAU

Bulletin météorologique — Août

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

Niveau de l'lac

Température de l'lac

Bulletin météorologique du Jura-Simplon

STATIONS

LAUSANNE

VEVEY

YVERDON

CHAM

APPARTEMENTS A LOUER

Petit logement à louer, composé d'une chambre et cuisine, à l'étage; conviendrait pour deux personnes. S'adresser Place d'Armes 10. c.o.

Auvernier

beau logement de 4 chambres, cuisine, cave et jardin. Eau sur l'évier. S'adresser au n° 137, à Auvernier.

CHAMBRES A LOUER

Belle chambre indépendante, bien éclairée, avec alcôve, non meublée. S'adr. rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville 3.

Chambre meublée, indépendante. Rue de l'Hôpital 19, au 1er.

Chambre meublée à louer. S'adr. rue Châtelard, maison Bonhôte, Peseux. c.o.

Chambre meublée, indépendante, non meublée. S'adresser Trésor 11, au 1er étage.

Chambre meublée, rue de l'Hôpital 19, au 1er étage.

Chambre meublée, faubourg du Lac 19.

Chambre meublée pour un monsieur, S'adr. Industrie 18, 2me étage.

Moulin 33, jolie chambre meublée, à un monsieur rangé.

Chambre à louer pour coucheur rangé. — Treille 4, 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer au centre de la ville, pour Noël 1901: 1° Un local à l'usage de magasin, entrepôt ou atelier; 2° Deux logements de 3 pièces, cuisine, cave et galetas.

S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied.

Pour époque à convenir

à louer les locaux occupés présentement par l'imprimerie de la Feuille d'avis, rue du Temple-Neuf. Transformations au gré des amateurs. — S'adresser au bureau de G.-E. Bovet, rue du Musée 4.

Mademoiselle High-Life

PAR DANIELLE D'ARTHEZ

— Mlle Suzanne est une femme remarquable et très originale, dit des Roselles, qui avait peu de tels « types » dans sa collection de portraits.

MAGASIN

situé à la rue de l'Industrie est à louer pour le 24 décembre 1901. S'adresser Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8. c.o.

ON DEMANDE A LOUER

Une demoiselle seule cherche chambre et pension. — Adresser les offres écrites, case postale 5670, Vitle.

Pour tout de suite

Etudiant cherche chambre meublée, si possible indépendante, dans un quartier Est de la ville. — Adresser les offres écrites avec indication de prix sous chiffre H. B. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

Un petit ménage

sans enfants, cherche à louer tout de suite un joli logement de deux ou trois chambres et dépendances, si possible avec jardin, dans les environs de la ville ou dans un village voisin. S'adresser à M. Favre, rue du Mont-Blanc 4, au 2me étage, à droite.

appartement

On cherche, pour le mois de septembre, au centre de la ville, un appartement de 2 à 3 chambres, cuisine et cave. Adresser les offres écrites, avec prix, à L. E. 514 au bureau du journal.

On demande à louer, pour Noël 1901, de préférence à Peseux, un logement de cinq pièces, bien situé au soleil, avec jardin. S'adresser le matin à Peseux, rue du Collège 131, 2me étage.

OFFRES DE SERVICES

On désire placer une jeune fille de 15 ans comme aide dans un ménage. S'informez au n° 692 au bureau du journal.

Eine Junge, intelligente, kräftige Tochter, in allen Hausarbeiten bewandert, sucht Stelle aus.

Zimmermädchen

in der französische Schweiz (am liebsten Neuchâtel), ein sich im Französischen auszubilden. — Gef. Offerten unter N° 691 an die Expedition.

On cherche à placer une jeune fille allemande, de 16 ans, comme volontaire dans une bonne famille française. S'adresser à M<sup>me</sup> Fanny Thierstein, Kramgasse 27, Bern.

Jeune fille de 17 ans cherche place auprès des enfants avec occasion de se perfectionner dans la langue française. Bon traitement désiré. Préférences modestes. Offres sous chiffres O. H. 7282 à Orell Fussli, annonces, Bern.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande un domestique de confiance, sachant soigner un cheval et cultiver un jardin. Bonnes recommandations exigées. S'adr. à M. de Tribollet, Sorgexen sur Valangin.

On cherche, pour Leipzig, une femme de chambre, de la Suisse française, qui aurait, en dehors des heures d'école et une fois son ouvrage personnel terminé, à apprendre le français à une petite fille de 7 ans. — Offres sous L. E. 6301 à Rudolf Mosse, Leipzig.

VOLONTAIRE

On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage de deux personnes. S'adresser chez M<sup>me</sup> Pettipierre, Auvernier 75.

Gesucht für sofort

ein sauberes, treues Mädchen, das gut bürgerlich kochen kann und auch die übrigen Hausgeschäfte versteht. Guter Lohn. — Zu erfragen 687 im Feuille d'avis.

Bureau de placement

patenté, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

Antoinette, peu soucieuse de chiffons et de coquetterie, avait un seul plaisir, la peinture et le dessin. Lorsqu'elle ne travaillait pas à quelque aquarelle sur la plage ou dans la campagne, elle prenait des croquis sur un minuscule album qui ne la quittait pas; paysage ou figure tout lui était bon. Et dans ces légères esquisses on retrouvait toute sa finesse d'esprit et d'observation. D'un coup de crayon, elle savait saisir le trait le plus saillant d'une physionomie, et elle annonçait de remarquables dispositions pour la caricature.

Or, étant assise sur la terrasse du Grand-Hôtel, Toïnon s'était amusée à croquer, en charge, quelques figures environnantes, entre autres une sorte de Péruvien d'opérette, à moustaches trop noires et teint trop jaune, portant aux doigts une quantité de bagues. Des Roselles éclata de rire à la vue de ce croquis. Le Péruvien s'approcha, vit le dessin, fit de sottes menaces à M. Le Taillandier, qui ne l'entendit pas, à des Roselles qui haussa les épaules, à Jaurat qui leva sa canne, et, par là, termina le drame.

Toïnon, un peu confuse, eut à subir de violents reproches de sa sœur. — C'est insupportable! gronda Sybille. Cette petite sotte fait scandale avec ses manies. Mais voilà, on l'encourage! On rit quand elle fait une caricature drôle, et elle attire l'attention sur nous.

— Cela doit bien te gêner, ma pauvre Syb, riposta Toïnon, d'un ton piteux, qui faillit faire rire des Roselles. Tu es une si timide violette!

Donc, songeant à cette scène, Sybille dit avec inquiétude: — Il vaudrait bien mieux chercher Antoinette; je ne la vois pas! Quelle sottise fait-elle encore?

Mais Cintrey, sans s'arrêter au dépit

de Sybille, se dirigea vers Suzanne. Accoudée au bordage, elle regardait, très recueillie, cet adorable et frais matin en mer. Des gouttes de lumière couraient sur le flot; le ciel et l'eau étaient infiniment bleus; le bateau flottait dans de l'azur, à travers une très légère brume opale, que la proue déchirait, et qui se refermait lentement derrière lui. Cette embouchure de rivière s'élargissant en golfe, s'enfonçant au loin entre les douces collines boisées qui vont s'abaissant vers l'horizon, est comme le seuil d'un pays de féerie, la porte enchantée qui mène à quelque contrée de rêve.

Des forêts de hêtre dominant le flot, des rocs gris se penchent au-dessus de longues grèves jaunes; parfois à des détours de la rive, l'espace se ferme tout à coup, semble étreindre le navire dans un cercle de collines, le flauve n'est plus qu'un étang plat, où flottent encore les méduses roses, qui montent avec la marée. Des plaines vallonnées apparaissent, piquées de grands arbres et de troupeaux, et des paysages agrestes: avec des clochers de villages pointant vers le ciel... Des toiles de l'école flamande, des Breughel, des tableaux si soigneusement composés qu'on doute qu'ils soient réels! Et le bateau ayant trouvé un chenal, passe dans une autre vase fermée, sur les bords de laquelle sont des villas blanches, des tourelles gothiques, des villages de pêcheurs.

— A qui rêvez-vous? Suzanne se retourna. — Je vous gêne, conf'na Cintrey. Elle secoua la tête, priis revenant à la contemplation qui l'ajourbait, elle dit, en montrant une maison coiffée de tuiles rouges et tapissée de vigne: — N'avez-vous jamais pensé, en voyant un logis japonais, enfouji ainsi

On demande, pour tout de suite jusqu'à fin septembre, un remplaçant connaissant le service des chambres, ou à défaut une personne pouvant disposer de quelques heures avant midi. S'adresser Beaux-Arts 18, rez-de-chaussée. c. o.

On cherche pour une bonne maison, à Bournemouth (Midi de l'Angleterre), une excellente cuisinière et une femme de chambre. — S'adresser avec de bonnes références à M<sup>me</sup> Richard, Villa Marguerite, rue de la Dôle, Genève.

ON DEMANDE pour le 15 septembre, une jeune fille bien recommandée et sachant cuire. — S'adresser à M<sup>me</sup> de Montmolin, Eplatures.

Bureau de placement rue de la Treille 5 demande cuisinières, femmes de chambre, filles de cuisine pour ménages et cafés. c.o.

On demande une fille robuste pour aider au ménage. S'informez au n° 676 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE pour tout de suite, une fille capable, sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux d'un petit ménage soigné. Bon gage. S'informez au n° 671 au bureau du journal.

On demande, pour un ménage soigné, une fille robuste, propre et active, sachant cuire. Gage 30 à 35 fr. Adresser les offres case postale 1139, Chaux-de-Fonds.

On demande une bonne fille de confiance, forte, aimant les enfants et sachant faire un bon ordinaire. S'adresser magasin de coiffeur E. Dailer, Colombier.

ON DEMANDE pour la Russie méridionale une institutrice française, munie de bonnes recommandations, pour trois enfants. Occasion de faire le voyage avec une famille. — S'adresser chez M<sup>me</sup> Brillard, rue Coulon 2, 1er étage.

On cherche à placer une jeune fille comme

assujettie chez une bonne couturière. — S'adresser rue des Beaux-Arts 13, chez M<sup>me</sup> Buria.

Un tonnelier-caviste marié, cherche place chez un marchand de vin. Reprendrait aussi bon petit café bien recommandé. Ecrire sous E. M. 688 au bureau de la Feuille d'avis.

REPASSEUSE demande de l'ouvrage à la journée; elle se charge aussi de laver. — S'adresser rue Saint-Maurice 12, 3me étage.

Jeune homme instruit, 21 ans, correspondant en français et allemand, cherche à s'intéresser dans commerce ou industrie présentant de sérieuses garanties. Adresser les offres sous chiffre H 4460 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande au pair, pour le mois d'octobre, dans une bonne famille de Hanovre, une jeune fille de bonne éducation pour parler le français avec la fille de la maison.

Belle vie de famille et occasion d'apprendre l'allemand. Ecrire sous L. T. 685 au bureau de la Feuille d'avis.

Place stable pour emballer pratique et bien au courant. Inutile de se présenter sans recommandations, sous chiffres X. X. 677, au bureau de la Feuille d'avis.

Une demoiselle

très expérimentée dans l'enseignement du français, de l'allemand et de l'anglais, dans la surveillance des leçons de piano, cherche une place dans un pensionnat. S'adresser à M. A.-L. Jacot-Seybold, conseiller communal, à Neuchâtel, qui renseignera. Hc 4458 N

Une jeune fille intelligente, qui sait bien l'anglais, désire, pour avoir l'occasion d'apprendre la langue française, entrer chez une bonne famille comme

REPASSEUSE

Offres sous Jo 3173 Lz à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Une personne de confiance aimerait trouver encore quelques journées pour lavages ou récurages. S'adresser Gibraltar 10, au 1er, à gauche.

REPASSEUSE

Une jeune fille ayant de bons certificats cherche place pour le 1er octobre. S'adr. à M. G. Schaffner, Frobenstrasse 79, Bâle. O 9135 B

On demande, pour un jeune Allemand de 17 ans, une place de

VOLONTAIRE dans une bonne maison de commerce ou banque. S'informez au n° 668 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une femme de journée, soigneuse et active, pouvant s'engager à faire des bureaux chaque samedi et au besoin certains travaux de ménage. Inutile de se présenter sans références. S'adresser avenue de la Gare 13.

APPRENTISSAGES On demande une apprentie lingère S'adresser à M<sup>me</sup> Baillod, Parcs 12.

UN JEUNE GARÇON libéré des écoles et bien recommandé, pourrait entrer immédiatement à l'Etude Borel & Cartier Rue du Môle 1

PERDU OU TROUVÉ Perdu mardi 27 courant, de Peseux à Auvernier, un châle noir, laine, croché. Le rapporteur contre récompense à Peseux, propriété Prince.

PERDU place Purry, une petite sacoche brune contenant une montre de dame or, aux initiales J. T., un porte-monnaie métal avec une vingtaine de francs, un billet de chemin de fer Ch.-de-Fonds-Landeron retour et menus objets. — Les rapporter contre récompense à E. Binggeli, conducteur au tram, Neuchâtel 4, Neuchâtel.

AVIS concernant les ANNONCES

Aucun agent, aucun bureau n'est chargé, au chef-lieu ou dans le canton, de recevoir ou de solliciter pour nous des ordres d'insertions destinées à la FEUILLE D'AVIS.

Notre propre bureau d'annonces, rue du Temple-Neuf 3, s'occupe seul du service de la publicité de notre journal.

En conséquence, tous les ordres d'insertions pour la FEUILLE D'AVIS doivent être remis directement au bureau du journal.

Rue du Temple-Neuf, 3 WOLFRATH & SPERLÉ, Rédacteurs de la Feuille d'avis.

dans la verdure: « Je voudrais vivre là! » N'avez-vous jamais senti remuer votre cœur, à la vue de certaines maisons, comme si leurs murailles ni vous étaient pas étrangers... comme si vous y aviez vécu, souffert... J'ai rencontré des demeures où j'aurais voulu entrer « chez moi », où il me semblait que des gens que j'aime m'attendent depuis longtemps!

La maison blanche s'effaçait déjà à l'horizon. Après un silence, Cintrey demanda: — Qu'est-ce que M. Cyrille Mériot, que vous allez revoir à Dinan?

Suzanne tressaillit, et revenant à elle: — Ah! Cyrille! un frère, un ami d'enfance! Nous avons été élevés ensemble; devenue veuve, ma mère habita Dinan, où elle mourut. Nous demeurâmes dans une de ces sombres maisons du XVIe siècle, ombragées d'auvents, posés sur de lourds piliers de bois, que l'on vient visiter maintenant à titre de curiosité. Nous avions un jardin joutant celui de Cyrille. Il est plus âgé que moi de huit ans. J'en ai trent.

— Un âge que Sybille n'avouerait jamais, pensa Cintrey en souriant. — C'est un caractère original et rare, que celui de mon ami Cyrille; il n'a jamais quitté Dinan, il est de l'âge de la ville; il est contemporain de ses vieilles pierres. Un rêveur! il vit dans sa tour, bien loin du monde... Un vrai chevalier, qui mourrait tranquillement pour une idée, ou pour sa dame... s'il avait une dame!

— Mais, comme Don Quichotte, il n'en a pas!

— Vous riez... Don Quichotte, dites-vous? en effet! Cyrille est un peu Don Quichotte... Il paraît volontiers en guerre, en redresseur de torts, pour pro-

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage Louis-François-Albert Henriod, employé postal, Neuchâtel, à Berné, et Fanny Sauser, Bernoise, à Neuveville.

Naisances 27. Alfred-Léopold, à Frédéric Zahn, libraire-éditeur, et à Laure-Amélie née Droz.

Décès 27. Emma-Louise Nicollier, servante, Vaudoise, née le 27 mai 1855.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Demande en séparation de biens de dame Julie-Augustine Glükher née Gaberel à son mari le citoyen Julius-César Glükher, maître d'hôtel, à Neuchâtel.

— Demande en séparation de Laure-Eloïse Jorid née Guye à son mari, Emile Jorid, ouvrier de fabrique, à Saint-Sulpice.

PUBLICATIONS SCOLAIRES Le Locle. — Instituteur de la 4me classe B de garçons. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement initial: 2000 francs. Date de l'examen: sera fixée ultérieurement. Entrée en fonctions: le 1er octobre. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 8 septembre au directeur des écoles primaires et en avisant le secrétaire du département de l'instruction publique.

La question des nourrices On se souvient que M. Brieux, dans sa pièce les « Remplaçantes », souleva la question des nourrices et prit la défense des enfants des nourrices professionnelles, privés, par un souci de lucre, du lait maternel.

L'appel de M. Brieux a été entendu de M. Lépine, et le préfet de police a fait adresser la circulaire suivante aux pla-

ceuses de nourrices: Paris, le 8 août.

Sur l'avis du comité supérieur de la protection des enfants du premier âge, M. le ministre de l'intérieur m'invite à assurer la stricte application des dispositions de l'article 8 de la loi du 23 décembre 1874, relative aux nourrices sur lieu.

Vous n'ignorez pas qu'aux termes de cet article, toute personne qui veut se placer comme nourrice sur lieu est tenue de se munir d'un certificat du maire de sa résidence, indiquant si son dernier enfant est vivant et constatant qu'il est âgé de sept mois révolus ou, s'il n'a pas atteint cet âge, qu'il est allaité par une autre femme remplissant les conditions déterminées par le règlement d'administration publique.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous informer qu'à l'avenir aucune nourrice sur lieu ne sera inscrite à la préfecture de police si elle ne se trouve dans les conditions prescrites par la loi et si elle n'en fournit les justifications nécessaires.

Pendant le certificat médical, seront les suivantes: 1° Si l'enfant de la nourrice sur lieu est âgé de sept mois révolus, un extrait de l'acte de naissance de cet enfant à l'appui du certificat du maire de sa résidence;

2° Si l'enfant est âgé de moins de sept mois, le certificat habituel du maire, lequel devra spécifier expressément que cet enfant sera élevé au sein et que la mère en a justifié par la production du carnet de la nourrice à laquelle elle le confiera.

MM. les maires ont reçu des instructions en ce sens.

téger les faibles et les orphelins, et faire triompher le droit... Comme Don Quichotte, il recevrait beaucoup de horions, il prendrait peut-être de simples moulins à vent pour des géants, et se couvrirait de ridicule... C'est un rêveur, je vous dis; il passe sa vie dans son vieux pigeonnier, à lire de vieilles chroniques, et à écrire des études sur le bonheur universel!

— Moi, Mademoiselle Suzanne, j'admire beaucoup Don Quichotte, d'autant plus que, comme vous disiez, le type est rare.

— Oui, reprit-elle, railleuse, c'est un genre de folie qui se perd!

Rêver le bonheur des autres, par ce temps d'égoïsme!

Ils se turent un instant; Cintrey la voyant un peu fâchée, reprit: — N'avez-vous pas fondé une œuvre?

— Sybille a bavardé!

— Que voulez-vous qu'elle fasse! le papotage lui va si bien! Pas comme vous! Sérieuse, vous! Oh! ce que vous m'impressionnez, quand vous me fixez comme en ce moment, avec vos yeux noirs... Il ne vous manque qu'une toque et un rabat, pour me rappeler Maître Daurey, l'examinateur qui me colla, à mon dernier examen... Je vous ennuie?

— Vous me gênez le paysage! dit-elle simplement. Je n'admets pas qu'on dise des fadeurs, avec un tel spectacle sous les yeux.

Une futaie de grands chênes dégingolait du haut des pentes raides, où pointaient des roches agrestes, et venait baigner ses racines dans l'eau claire; des blocs se dressaient en des poses exagérées; une petite maison grise se cachait dans les branches, à l'angle d'un sentier pierreux fuyant sous les arbres; et ces choses se reflétaient dans l'eau comme

est, en effet, une des causes qui arrêtent le commerce dans ses achats, et actuellement il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à la culture de vendre et de faire dans ses caves la place dont elle aura besoin pour loger sa récolte. Même aux prix les plus bas pratiqués à la vendange, elle ne trouve pas d'amateurs. C'est une situation qui n'a rien de réjouissant et qui prépare mal les cours de la prochaine récolte.

— L'effet de cette circulaire est désastreux! répétait en chœur les placeuses. Nous plaçons en moyenne, qui deux nourrices par jour, qui trois, qui quatre; nous n'en plaçons plus une seule. Les malheureux parents vont d'un bureau à l'autre, sans trouver, et en sont réduits à employer le biberon pour leur progéniture. Les enfants des nourrices seront donc nourris au sein, mais les enfants des bourgeois seront nourris au biberon. Où sera le progrès? Sans doute, leurs mères pourraient se dévouer; mais se dévoueront-elles?

Ne préféreront-elles pas plutôt se procurer la nourrice « par connaissance », c'est-à-dire la marandeuse du métier, la fraudeuse, celle qui échappe à tout contrôle médical officiel? La santé des enfants n'aura rien gagné à l'application de la loi, et nous, nous serons ruinées.

Vous comprenez bien, ajoutent les placeuses, que nous ne pourrions plus nous procurer de nourrices en province, car les bébés de ces femmes devant être allaités au sein jusqu'à l'âge de sept mois, pour venir à Paris, leurs mères devraient elles-mêmes choisir dans le pays une nourrice. Or, elles n'en trouvent pas à moins d'une rémunération mensuelle de 45 francs, et à Paris on ne leur en offre pas davantage.

Comme nous faisons observer à nos interlocutrices, dit le « Temps », qu'on pouvait hausser le taux de leurs gages pour les attirer dans la capitale, elles nous répondirent: — Sans doute. Mais alors on ne trouverait plus de « clientes ». Ces dames préféreraient recourir au biberon, ou bien elles se résoudraient à nourrir elles-mêmes.

N'est-ce pas un peu ce que désirait M. Brieux, et avec lui M. Lépine?

CHRONIQUE AGRICOLE Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »:

SITUATION. — Le temps a continué à être propice pour la culture. La confiance que l'on a, en général, au sujet de la qualité des vins nouveaux s'en est encore accrue. Il y a toujours cependant des plaintes, heureusement locales, d'attaques assez vives de mildiou qui compromettent dans certains parcs et la quantité et la qualité de la récolte. La rentrée des regains s'est généralisée cette semaine et donnera satisfaction si on peut la faire dans de bonnes conditions. Les battages se continuent. Il se confirme de plus en plus que la récolte a été fort médiocre et qu'il y aura peu de blé à la vente cette année.

VINS. — On se montre déjà actuellement assez rassuré au sujet de la qualité de la future récolte; si tout se passe suivant les prévisions et les calculs jusqu'à la vendange qui sera hâtive, on fera cette année un vin qui relèguera encore plus à l'arrière-plan celui de l'année dernière. L'attente d'une qualité meilleure

est, en effet, une des causes qui arrêtent le commerce dans ses achats, et actuellement il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à la culture de vendre et de faire dans ses caves la place dont elle aura besoin pour loger sa récolte. Même aux prix les plus bas pratiqués à la vendange, elle ne trouve pas d'amateurs. C'est une situation qui n'a rien de réjouissant et qui prépare mal les cours de la prochaine récolte.

FROMAGES ET BEURRES. — La vente des fromages s'est faite cette année, dans la Suisse allemande, avec beaucoup d'activité et d'une façon très rapide. Les acheteurs étaient nombreux, et se disputaient parfois la marchandise, justifiant le terme de « chasse » employé par nos confédérés allemands pour désigner cette époque importante du marché. La marchandise moyenne s'est vendue 152 à 156 fr. les 100 kilos; les parties de choix ont atteint jusqu'à 168 fr. les 100 kilos, avec surpoids de 6 p. c.

Les fromages vieux sont rares et chers. Il est difficile d'en trouver de bonne qualité sur les marchés de la Suisse romande; aussi les prix pour la vente au détail ont-ils sensiblement monté partout. Il en est de même pour les beurres. La demande est active et les prix élevés.

Le caractère et la nourriture. — Un médecin d'Outre-Manche vient de faire, paraît-il des recherches au sujet de l'influence de la nourriture sur le caractère de l'homme. Et voici ses conclusions: Un homme qui, pendant des mois, se nourrit exclusivement de bœuf deviendrait énergique, courageux, voire audacieux.

Celui qui ne mangerait que de la viande de porc tournerait infailliblement au pessimisme.

Les personnes qui ne consommeraient que du mouton tomberaient forcément dans une mélancolie indéfinissable.

L'absorption continue du veau est également néfaste. Les adorateurs de cette viande tendent perdant à la longue toute énergie et toute résistance. On a même, paraît-il, remarqué que les maris qui se laissent battre par leurs femmes aiment tous le rôti de veau.

L'usage du lait et des œufs est recommandé à toutes les femmes désireuses de réunir la grâce et l'esprit.

L'abus du beurre rend flegmatique et produit de la répulsion pour les exercices physiques.

L'homme qui travaille beaucoup intellectuellement devrait manger le plus de pommes possible.

La pomme de terre engendre l'envie et la paresse.

Enfin pour conserver la mémoire jusqu'à l'âge le plus avancé, rien ne serait meilleur que la moutarde.

Et maintenant, si vous ne voulez pas le croire, essayez!

Odol le meilleur dentifrice du monde!

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

Pourquoi les plaisanteries de ce pauvre diable vous exaspéraient-elles à ce point?

— Mais, parce que je pense que devant un spectacle si réellement beau, on ne rit pas, on ne fait pas de mots! Cela prouve une intelligence absolue.

— De plus en plus dure!

— Laissez-la, dit Suzanne, souriant.

— Pas avant qu'elle m'ait montré son album de croquis comiques. Il paraît, Mademoiselle Toïnon, que vous avez fait mon portrait!

Il prit l'album! — Vous avez tort de regarder, dit Antoinette, d'un ton sérieux. Vous ne serez pas content.

— Je tiens à voir comment vous m'avez interprété!

— A votre aise! Enfin, si vous vous fâchez, vous me bouderez, et j'y gagnerai d'être seule... Réellement, vous feriez bien mieux de retourner avec ma sœur et ces messieurs.

Elle s'interrompit. Cintrey qui feuillettait l'album poussa une exclamation de dépit; Suzanne jeta un coup d'œil sur un dessin, représentant un dindon, habillé d'un smoking, et dont le profil ressemblait fort à celui du jeune avocat.

Même moustache retroussée, monocle à l'œil, air fat; cette bête faisait la roue d'un air satisfait. Et la raillerie était si drôle que Suzanne eut peine à retenir un éclat de rire, et ne trouva pas la force de faire un repro